

Séance extraordinaire du Conseil Général de Seine Saint-Denis
Situation des finances départementales
Jeudi 4 décembre 2008

Intervention de
Stéphane Troussel
Conseiller municipal de La Courneuve
Vice-président du Conseil général
Président du Groupe Socialiste et Gauche Citoyenne

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord au nom des élus socialistes et gauche citoyenne de vous remercier Monsieur le Président pour l'organisation de ce débat, remercier notre collègue Daniel Guiraud, remercier Monsieur Klopfer pour la clarté et la qualité de son exposé introductif, remercier enfin l'administration départementale pour le travail méticuleux qui nous permet à tous de mieux appréhender l'ensemble des réalités du budget départemental. Quelques jours seulement après l'élection du nouvel exécutif, vous aviez indiqué votre volonté, notre volonté collective que le département s'empare pleinement de tous les débats, quelque soient les difficultés qu'ils comportent, quelque soient les risques qu'il recèle. Ce débat sur les finances départementales doit être mené au grand jour avec nos concitoyens, dans notre assemblée parce qu'effectivement « *dans une démocratie moderne, il est indispensable, que les élus comme les citoyens disposent d'une information objective, claire, et refusant catégoriquement le déni vis-à-vis d'une situation grave* ».

Ce débat, cette transparence, cette connaissance, nous les devons à nos concitoyens. Car les choix que nous aurons à faire avec eux, pour eux, nous devons les réaliser en toute connaissance de cause et en responsabilité. C'est le sens de l'audit réalisé par la nouvelle majorité départementale, qui était une exigence et un engagement de notre groupe depuis plusieurs années. **Qui peut croire que, sans cet audit, nous aurions disposé d'un tel niveau de connaissances sur ces fameux prêts dits « toxiques » et les risques qu'ils comportent pour l'avenir?**

Depuis combien d'années, n'avons-nous pas essayé, les uns et les autres – avec chacun nos convictions, nos engagements –, de porter sur la place publique ce débat des finances locales en apparence technique, compliqué, dont les banques et les pouvoirs publics se sont acharnées à entretenir l'opacité ? **J'ai la faiblesse de penser que nous avons contribué par nos interventions, par nos débats, par les interventions du président Bartolone à une plus grande prise de conscience sur ces questions. Plus rien ne sera comme avant. Nous assistons à l'effondrement d'un système financier, auquel nos collectivités n'ont malheureusement pas été capables de résister – celui finalement qui est la marque du libéralisme financier qui consiste toujours à privilégier le gain immédiat au détriment d'un risque futur accru.**

Je ne vais pas revenir sur l'ensemble des chiffres qui nous ont été présentés ce matin. D'autres collègues du groupe y reviendront. Je veux insister sur quelques aspects. D'abord **le contexte**

ensuite **la spécificité et la sensibilité plus grande de notre département** à ce contexte. Enfin, **les décisions** que nous devons prendre.

D'abord, **le contexte** que doivent affronter les collectivités locales et en particulier les départements. Je veux insister sur cet aspect car notre département, comme l'ensemble des collectivités locales, a fait l'objet d'une véritable trahison – je pèse mes mots – de la part du gouvernement. Le pacte de confiance établi entre l'Etat et les collectivités locales a été rompu. Cette politique qui pèse lourd dans les finances départementales s'est organisée autour de 2 thèmes : le dénigrement et l'étouffement. Elle a pris une dimension quasi « industrielle » avec les transferts de charges massifs depuis 2002 dont nous n'avons jamais cessé de dénoncer les conditions financières scandaleuses dans lesquels ils ont été opérés (Allocation personnalisée d'autonomie, RMI, FSL, TOS, handicap, Routes,...) Ces transferts subis (75% des dépenses totales relèvent de compétences obligatoires pour les départements) alourdissent structurellement les dépenses de notre collectivité, quand au niveau des recettes, chacun est bien obligé de reconnaître aujourd'hui que ces transferts ne font l'objet que de compensations partielles. Pour le département de la Seine Saint-Denis, c'est 360 millions d'euros qui nous sont dus par le gouvernement. Au niveau national, c'est environ 2 milliards de dette que l'Etat a contracté envers les départements pour la mise en oeuvre du RMI depuis 2004. Il faut y ajouter pour l'année 2009 et les suivantes la rigueur draconienne de l'évolution des dotations - je n'y reviens pas – et du ralentissement économique et de ses conséquences sur nos recettes fiscales.

Permettez moi de vous lire quelques passages d'un texte dont certains reconnaîtront certainement l'origine : *« La volonté de l'Etat de faire partager aux collectivités territoriales les contraintes qu'il s'impose pour réduire la dépense publique, va se traduire pour les années 2009-2012 par une évolution de ses transferts financiers au plus égale à celle de l'évolution prévisionnelle de l'indice des prix. Elle va aussi se traduire par l'abandon de la logique du contrat ... Ce serait une véritable stagnation financière, incompatible avec l'évolution de leurs dépenses.*

La nécessité d'une plus grande maîtrise des finances publiques ne saurait, en conséquence, s'appliquer mécaniquement aux collectivités territoriales et faire de leurs dotations une simple variable d'ajustement.

Les collectivités territoriales sont soumises, en effet, au respect de l'équilibre budgétaire...Elles réalisent près des 3/4 de l'investissement public total.

Leurs dépenses sont en outre, et pour une grande part, dépendantes des décisions de l'Etat qui ne paraît pas en mesure de contenir les charges que, directement ou indirectement, il leur impose...

Dans ces conditions, nous appelons solennellement l'attention du gouvernement et du parlement sur les graves conséquences d'une évolution. Elle risque de réduire la capacité des collectivités territoriales à financer les services publics locaux et de les conduire à différer, voire à abandonner, des programmes d'investissement. Nous considérons que cette dernière conséquence doit être évitée, à un moment où la récession oblige à rechercher les voies de la croissance, à laquelle les collectivités territoriales contribuent de manière significative.

En conséquence, nous demandons :

- *Que le FCTVA ne soit pas intégré dans l'enveloppe des concours financiers dont il absorbe une part prépondérante. Il doit garder son caractère de remboursement.*

- *Que, les transferts financiers de l'Etat vers les collectivités territoriales ne soient pas indexés sur l'évolution prévisionnelle des prix, elle-même inférieure à l'indice du prix spécifique aux communes, mais sur des éléments reflétant davantage la réalité des dépenses,*
- *Que le gouvernement ouvre immédiatement des négociations sur la base des propositions ... permettant aux collectivités territoriales de moins dépendre de l'Etat et de disposer de véritables marges de manœuvre pour exercer leurs responsabilités...*

Nous demandons la mise en œuvre d'un plan national de relance des investissements des collectivités locales et que le prochain plan de relance européen, comporte un volet « collectivités territoriales » bénéficiant de financements complémentaires, prélevés notamment sur les disponibilités des divers fonds européens. »

Ce que je viens de vous lire n'est pas une résolution du groupe socialiste ou du groupe communiste. C'est la résolution du 91^{ème} Congrès de l'Association des Maires de France présidé par le député-maire UMP Jacques Pélissard.

Oui, le désengagement de l'Etat menace les finances locales et celle de la Seine Saint-Denis en particulier.

Mais ce désengagement est d'autant plus menaçant en Seine Saint-Denis compte tenu de la spécificité et la sensibilité plus grande des finances départementales à ce contexte.

Voilà ce que met en exergue l'audit :

- . une épargne faible, en tous cas inférieur à celle des départements comparables et au niveau du seuil critique ;
- . des dépenses de fonctionnement par habitant plus élevées et dont la structure est révélatrice des caractéristiques de notre département : un nombre élevé d'allocataires du RMI, un revenu par habitant plus faible et une part des personnes âgées inférieurs à la moyenne mais aux ressources plus faibles ;
- . des dépenses de caractère social qui dépassent les obligations légales ;
- . des recettes plus élevées en raison d'un recours significatif à la fiscalité ;
- . et enfin un **double record** : celui du **département le plus endetté** de France et celui dont **la part d'emprunts « toxiques » dans sa dette est la plus importante (97%)**.

Chacun peut porter son analyse sur les causes de cette situation et les conséquences qu'elle emporte en termes de risque pour les finances départementales. **Nous avons fait le choix en ce qui nous concerne à la fois de mettre en lumière cette réalité sans rien en cacher et de chercher à en maîtriser dès maintenant les conséquences pour ne plus les reporter sur les exercices à venir.** Même si le risque ne pèse pas immédiatement lourdement dès 2009, en différer encore les conséquences ne nous paraît pas raisonnable compte tenu à la fois des incertitudes liées à la crise économique et financière et des conséquences sur notre département de la loi de finances 2009 de l'Etat.

Car, à la fin du processus, dans ce cadre financier contraint, il faudra faire des choix.

Nous souhaitons donc pour notre part que :

- . d'ici le Débat d'Orientations Budgétaires puis le vote du budget, **tout soit entrepris pour obtenir de l'Etat qu'il soit aux côtés d'une collectivité comme la nôtre pour affronter les conséquences de cette situation financière ;**

. **les procédures judiciaires soient envisagées contre les banques** qui ont manqué à leur « *obligation de mise en garde, de conseil, à leur devoir d'information et de transparence vis-à-vis de leurs clients* » ;

. **l'ensemble de nos dépenses – et en particulier celles que nous avons appelées de prestige – soit passé en revues et donc pour certaines qu'elles soient abandonnées dès lors qu'elles ne sont pas directement utiles à nos concitoyens.** Dans un contexte où l'argent public se fait rare, il faut être exemplaire : tout euro dépensé doit être un euro utile.

. **nous souhaitons** - et ce n'est pas nouveau car notre groupe l'a réclamé par le passé de manière constante, dans tous les débats menés au sein de l'exécutif et de la majorité départementale - **une stabilisation puis une baisse de la dette, une augmentation de l'autofinancement, une rationalisation de la programmation des investissements.**

Face à la dureté de la crise que nous allons affronter, que nos concitoyens comme le pays tout entier vont devoir affronter, rien ne serait pire pour les élus que nous sommes, pour notre département, de donner le sentiment que nous subissons sans être capables de dégager ni marges de manœuvre, ni priorités politiques. Nous aurons ces discussions dans un deuxième temps à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires. J'indique ici seulement quelques unes des **priorités** que nous voulons privilégier autour des questions liées à **l'Education/enfance ; au développement économique et la préparation de l'avenir; de l'habitat et de l'aménagement durable.**

C'est parce que nous **voulons porter des ambitions nouvelles pour la Seine Saint-Denis que nous avons voulu tout mettre sur la table, que nous avons voulu la transparence** la plus totale avec cet audit désormais accessible en ligne sur le site du Conseil Général, avec ces débats, avec cette mise en lumière de la situation financière particulière de la Seine Saint-Denis.

C'est parce que **nous croyons à la Seine Saint-Denis, que nous pensons qu'elle est un peu aujourd'hui cette France de demain qui se construit, qui veut avoir sa chance et obtenir sa juste place, que nous voulons, malgré les contraintes, malgré les difficultés, engager notre département dans une dynamique et des projets nouveaux.**

Je vous remercie.